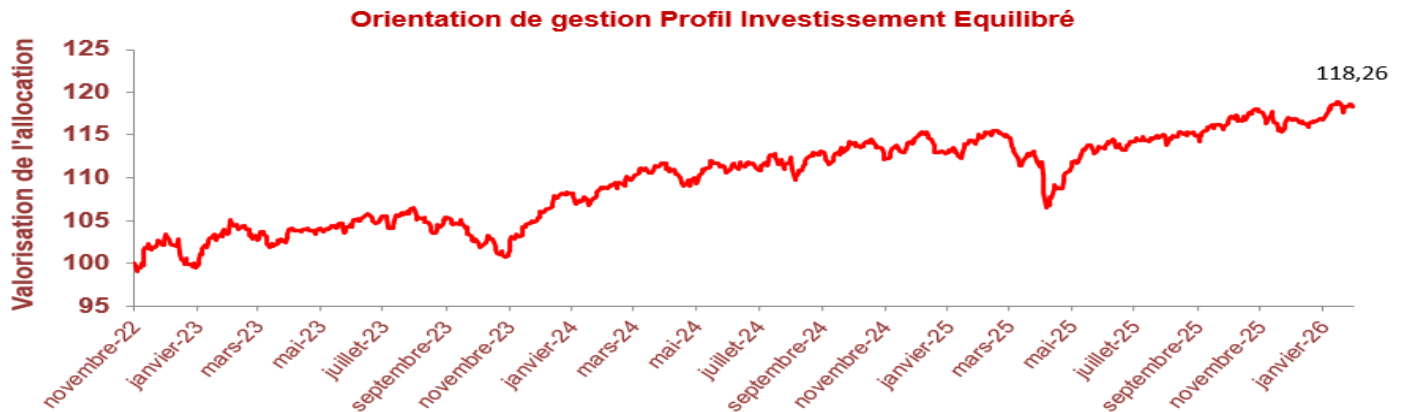


La gestion Retraite Evolutive est un mode de gestion du plan d'épargne retraite e-PER Generali Patrimoine, géré par Generali Retraite sur les conseils de Generali Wealth Solutions. Vous trouverez dans ce reporting mensuel, les principales orientations de gestion ainsi que des données chiffrées de l'orientation Profil Investissement Equilibré de la Gestion Retraite Evolutive du Plan d'Epargne Retraite e-PER Generali Patrimoine. Au titre de ce mode de gestion, Generali Wealth Solutions fournit à Generali Retraite les éléments constitutifs de ce reporting.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES NETTES DE FRAIS¹ (en base 100 du 01/11/2022 au 30/01/2026)



PERFORMANCES MENSUELLES NETTES 2025¹ (%)

janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
1,24											

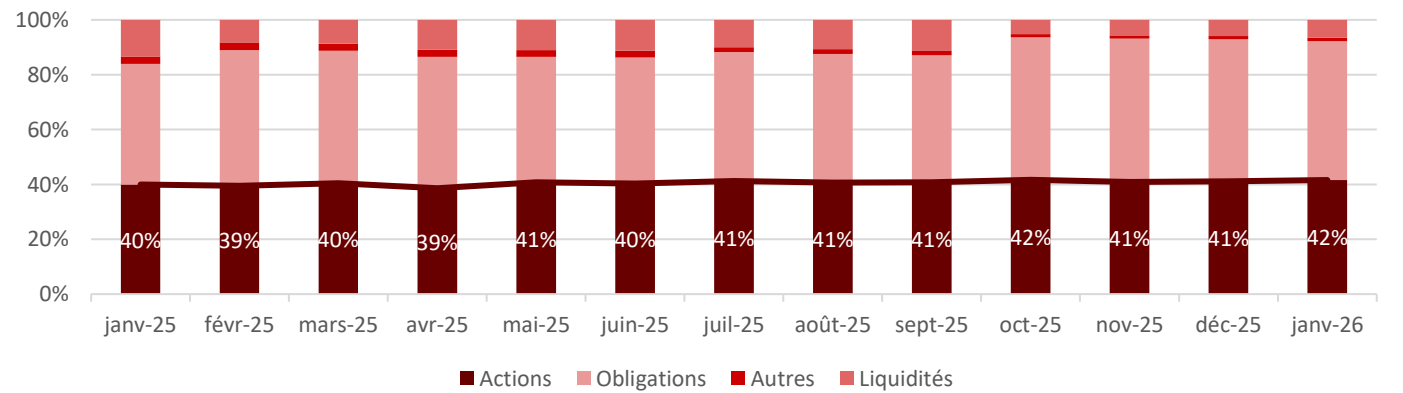
PERFORMANCES CUMULÉES NETTES¹ ET INDICATEURS DE RISQUE

YTD	1,24%
1 an	2,83%
Depuis la création (01/11/2022)	18,26%
Volatilité 1 an	5,42%
Perte maximale* 1 an	-9,07%
Exposition aux actifs risqués**	43,95%

PERFORMANCES NETTES¹ CALENDAIRES

2025	3,38%
2024	4,50%
2023	8,72%

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

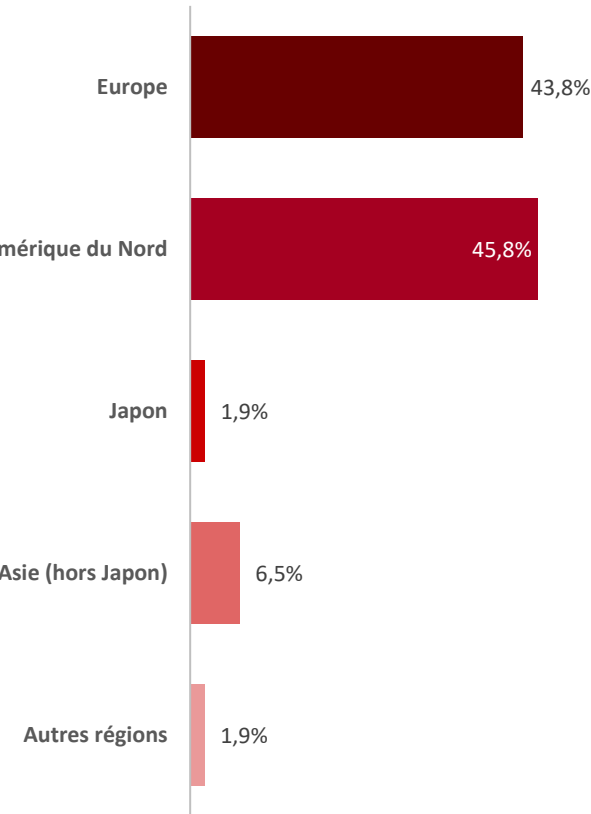
*La perte maximale mesure la plus forte baisse de l'orientation de gestion dans une période donnée

**Les actifs risqués sont les actions et les obligations spéculatives

10 PRINCIPALES POSITIONS EN PORTEFEUILLE (HORS FONDS EUROS)

Nom	Zone géographique	Poids
GWS Allocation Tactique C	International	16,0%
Generali IS Euro Bond DX	Europe	11,5%
HSBC Euro Gvt Bond Fund HC	Europe	8,3%
Schroder ISF EURO Corp Bd A Acc EUR	Europe	7,6%
JPM America Equity A (acc) EURH	Etats-Unis	6,5%
Pictet-USD Government Bonds HP dy EUR	Etats-Unis	6,2%
Sycomore Sélection Responsable R	Europe	5,9%
Robeco QI Glb Dev 3D Enh Idx Eqs D €	International	5,6%
DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	International	5,5%
Generali IS Euro Corporate Bond DX	Europe	5,1%

RÉPARTITION DE LA POCHE ACTIONS
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



COMMENTAIRE DE GESTION

L'exploration pétrolière au Moyen-Orient débute à la fin du XIX^e siècle, lorsque les puissances européennes prennent conscience du rôle stratégique du pétrole. Après la découverte d'un premier gisement en 1908, la région passe sous influence britannique, puis accueille les compagnies américaines dès les années 1930. Progressivement, les États du Moyen-Orient renégocient leurs concessions pétrolières, affirmant leur souveraineté jusqu'à la création de l'OPEP en 1960. En un siècle, le pétrole a profondément transformé la région, générant richesse et pouvoir, tout en faisant du Moyen-Orient un acteur central des équilibres économiques et géopolitiques mondiaux.

En ce début d'année 2026, les tensions géopolitiques resurgissent : les tentatives répétées de Donald Trump pour rattacher le Groenland aux États-Unis illustrent la forte dépendance américaine envers des matériaux critiques dominés par la Chine. Cette situation révèle la volonté américaine de sécuriser des ressources stratégiques, même au détriment du respect de la souveraineté et des accords internationaux.

La rivalité économique entre les États-Unis et la Chine s'intensifie, et certains événements récents semblent s'inscrire dans cette logique. L'arrestation de Maduro, en dépit des règles internationales, pourrait être interprétée comme un moyen d'influer sur le Venezuela, pays détenant les premières réserves mondiales de pétrole, dont près de la moitié des exportations sont destinées à la Chine. L'Iran, troisième pays en termes de réserves et dont 90 % des exportations pétrolières vont également vers la Chine, se retrouve lui aussi sous pression. Ces éléments peuvent suggérer une stratégie américaine visant à fragiliser l'approvisionnement énergétique de son principal rival dans la course à la domination mondiale.

Malgré les tensions géopolitiques, les marchés sont restés globalement stables et ont clôturé le mois en hausse. Les places européennes ont mieux performé que les marchés américains en euros. Les secteurs des matières premières et de l'énergie ont été les principaux moteurs de performance, tandis que l'automobile et le luxe ont accusé un retard. Dans ce contexte, l'indice mondial des actions, le MSCI World exprimé en euros, a progressé de 1 % en janvier. L'indice américain S&P 500 a enregistré une hausse de 0,2 %, tandis que l'Eurostoxx 50, représentant les actions européennes, a progressé de 2,7 %.

D'un point de vue économique, plusieurs indicateurs confirment la résilience de l'économie américaine, tandis que l'Europe montre un léger regain de dynamisme. En Asie, les marchés actions ont affiché de fortes progressions sur l'ensemble du mois. La rentabilité des investissements liés à l'Intelligence Artificielle s'impose, comme anticipé, comme un thème majeur. Toutefois, certains leaders mondiaux, tels que Microsoft ou LVMH, ont été chahutés à la suite de la publication de leurs résultats et de leurs perspectives.

Sur le front des taux d'intérêts, les taux américains ont légèrement progressé, tandis que le taux de référence de la France reculait après l'adoption du budget.

Dans un contexte géopolitique tendu, les matières premières ont été particulièrement recherchées en janvier : le pétrole a nettement rebondi et l'or s'est distingué par sa bonne tenue. Plus largement, les métaux précieux bénéficient d'un fort engouement, avec certains signes laissant penser à une dimension spéculative.

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Cette orientation de gestion « Profil Investissement Equilibré » s'adresse à des souscripteurs recherchant la croissance de l'épargne investie tout en acceptant un risque de perte en capital moyen à très important sur un horizon d'investissement conseillé entre 3 à 5 ans.

Cette orientation de gestion privilégie les thématiques et enjeux de long terme : elle est composée de 70% minimum (pouvant atteindre 100% maximum) de supports en unités de compte prenant en compte des critères extra-financiers ESG (Environnement -Social -Gouvernance).

Cette orientation de gestion repose sur une allocation composée à 100% de supports en unités de compte sélectionnés par Generali Wealth Solutions comprenant des organismes de placement collectifs (OPC) de type obligataires et/ou monétaires, diversifiés, ainsi que des OPC de type actions et obligations à haut rendement.

La stratégie d'investissement se fonde sur une allocation stratégique modulée par une allocation tactique afin de s'adapter à l'environnement de marché à court terme.

La part de l'épargne investie exposée à des actifs risqués de type actions et obligations à haut rendement sera de 20% minimum et ne dépassera pas 70% maximum de l'orientation de gestion « Profil Investissement Equilibré ». Le solde de 30% minimum et 80% maximum sera exposé à des instruments obligataire non spéculatifs.

Cette orientation de gestion « Profil Investissement Equilibré » recherche la croissance de l'épargne investie. Elle n'implique en aucun cas la garantie de l'épargne investie et pourra générer un risque de perte en capital moyen à très important. L'horizon de placement conseillé de cette orientation de gestion est compris entre 3 ans et 5 ans.

Principaux risques : Risque actions, risque crédit, risque de taux, risque de contrepartie, risque de liquidité.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les performances de l'orientation de gestion sont nettes de frais de gestion du plan d'épargne retraite et de frais au titre de la gestion Retraite Evolutive (frais prélevés trimestriellement) et nettes de frais de gestion propres aux supports en unités de compte, avant prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas. Frais de gestion des supports en Unités de Compte : Veuillez vous reporter aux prospectus des organismes de placement collectif (OPC) disponibles sur les sites internet des sociétés de gestion correspondantes. Tout investissement (par versement ou par arbitrage) sur les supports en unités de compte (Actions) sont soumis à la Taxe sur les Transactions Financières. Ils feront l'objet d'un prélèvement complémentaire du montant investi sur lesdits supports en unités de compte selon la fiscalité applicable, tel qu'indiqué dans les CG.

Le contrat *e-PER Generali Patrimoine* est un plan d'épargne retraite individuel, libellé en euros et/ou en unités de compte.

Eléments constituant l'orientation de gestion théorique en fin de mois incluant la dérive de marché et représentant l'orientation de gestion cible de référence pour le gestionnaire. L'orientation du client peut donc s'en écarter, parfois sensiblement s'agissant de la composition pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : changement d'orientation de gestion, versements/rachats, ... Document à destination des non professionnels et professionnels au sens de la réglementation Marchés d'Instruments Financiers. Pour plus d'informations sur le contrat *e-PER Generali Patrimoine*, veuillez consulter les Conditions Générales disponibles auprès de Generali Retraite.

Les informations contenues dans le présent document relatives aux produits, et services fournis par Generali Wealth Solutions sont publiées à titre purement indicatif. Par ailleurs, elles ne constituent ni en totalité, ni en partie un service de conseil en investissement, et ne constituent ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts, actions ou autres participations dans les produits d'investissement ou services d'investissement présentés. Elles ne sont pas liées ni destinées à constituer la conclusion d'aucun contrat ou engagement. Les opinions et positions exprimées dans cette présentation ne représentent que le jugement de Generali Wealth Solutions et peuvent être soumis à tout changement sans préavis. Ce document ne constitue en aucun cas la recommandation d'une stratégie, ni un conseil d'investissement. Les informations contenues dans ce document sont régulièrement mises à jour par Generali Wealth Solutions qui n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions et de pertes ou dommages résultant de l'utilisation de ces informations à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont prévues. Avant toute souscription, le client devra lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), qui doit lui être soumis ainsi que le prospectus des OPC servant de supports en unités de compte. Ces documents sont disponibles sur les sites internet des sociétés de gestion concernées. Generali Wealth Solutions est une société de gestion agréée par l'AMF le 28/10/2020 filiale à 100 % de Generali Vie.

Pour toutes questions, veuillez vous rapprocher
de votre interlocuteur Generali.

Suivez nous sur
<https://generali-patrimoine.fr/generali-wealth-solutions>